

Hier au Pays des Herbiers

Lettre mensuelle d'information

n° 195, septembre 2022

Jérôme Arceau

Les écoles des Herbiers, du Petit-Bourg et d'Ardelay de 1824 à 1936

En ce mois de rentrée scolaire, il nous semble à propos de retracer l'historique des écoles du territoire actuel des Herbiers (le Petit-Bourg et Ardelay compris) : une histoire quelque peu mouvementée dans le contexte de séparation des églises et de l'État. S'il a pu exister quelques "maisons d'école" dans le bourg des Herbiers au 18^{ème} et au début du 19^{ème} siècle, il faut attendre le milieu du 19^{ème} siècle pour que notre territoire se dote d'écoles et de bâtiments scolaires dignes de ce nom.

Les premières écoles des Herbiers, communales et tenues par des religieuses

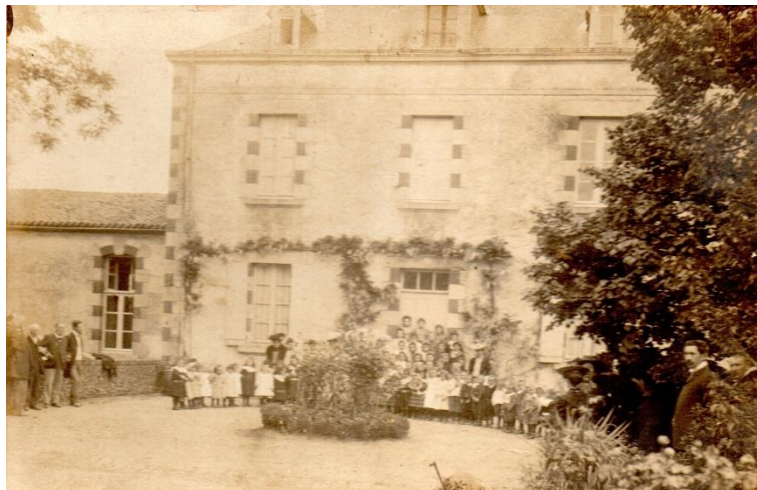
Une première école voit le jour en **1824** : six religieuses de la Congrégation des sœurs de Chavagnes-en-Paillers sont chargées de l'instruction de la jeunesse de la paroisse et tiennent "**la maison de la communauté**" mise à disposition par la mairie des Herbiers.

En 1831, le local meublé dans lequel elles officient est réquisitionné pour loger les soldats d'une garnison chargée d'assurer le maintien de l'ordre dans le secteur des Herbiers en proie à des rébellions rurales légitimistes. Les sœurs sont donc contraintes de déménager au Petit-Bourg.

En 1833, la loi Guizot oblige les communes de plus de 500 habitants à entretenir une école communale de garçons, tout en continuant à assurer la liberté de l'enseignement primaire. L'obligation scolaire n'est toutefois pas encore établie.

Aux Herbiers, à partir de **1841**, des frères des Écoles chrétiennes de Nantes dirigent l'**école communale de garçons, rue Saint-Blaise**, près de la cure, à l'emplacement de l'actuelle école maternelle publique Françoise Dolto.

En **1885**, cette première école, en état de délabrement, est rasée et laisse place à de nouveaux locaux construits par la commune au même emplacement. Les classes sont situées au fond de la cour. Le bâtiment visible de la rue est utilisé pour le logement des institutrices.



L'école communale de filles des Herbiers en 1905



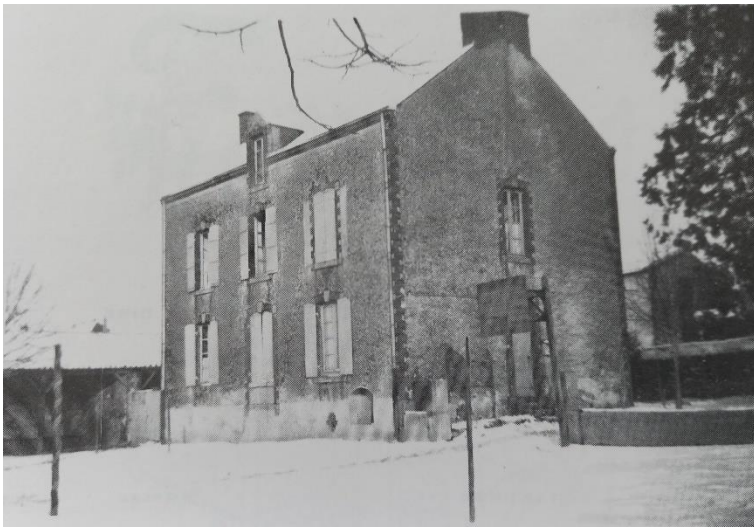
L'école communale de garçons des Herbiers en 1905

En 1857, un accord est conclu entre la Municipalité et la Congrégation des sœurs de Torfou qui s'engagent à rouvrir une école de filles en septembre et à confier l'enseignement à six religieuses. D'abord établies dans un local exigü et incommode, elles s'installent en 1858 dans "la maison de la communauté" où officiaient les sœurs de Chavagnes 27 ans plus tôt, puis une enseignante laïque depuis 1856.

En **1861**, le nombre d'élèves allant croissant et les sœurs se retrouvant de nouveau à l'étroit, une **école communale de filles** et un pensionnat sont construits par la Municipalité, **rue Neuve**, sur un terrain cédé par M. Gallé, médecin. Ces bâtiments existent toujours au sein de l'actuelle école élémentaire publique Jacques Prévert.

Les lois Ferry et la laïcisation des écoles communales des Herbiers, à la fin du 19^{ème} siècle

Les lois Ferry sont votées entre 1881 et 1886. Elles instaurent l'école primaire gratuite et obligatoire (en 1881). L'école publique doit proposer un enseignement laïc (en 1882) et être confiée exclusivement à des enseignants laïcs (en 1886). En août 1886, la laïcisation de l'école communale de garçons de la rue Saint-Blaise est votée par la Municipalité. Des instituteurs laïcs s'y installent progressivement.



L'école libre de garçons, rue Gâte-Bourse, future école Saint-Joseph

Dès septembre 1886, sous l'impulsion du curé des Herbiers, M. Caurit, un Comité des écoles libres est formé et lance la fondation d'une école libre de garçons. Les travaux de construction commencent **rue Gâte-Bourse** sur un terrain donné par M. Girard, de Nantes. Les transports de matériaux sont assurés gratuitement par des cultivateurs. Malgré quelques oppositions municipales en avril **1887**, l'autorisation de l'Académie arrive en juin et **l'école libre de garçons** peut ouvrir en septembre, sous la direction des frères de Saint-Gabriel. Elle deviendra plus tard l'école privée Saint-Joseph.

En mars 1896, la laïcisation de l'école communale de filles est annoncée à son tour. Malgré les protestations du Conseil municipal et du maire, le Dr Henri Moreau, le préfet confirme la décision et engage les sœurs à quitter le local au plus vite pour céder la place à des institutrices laïques.

Le Comité des écoles libres ayant envisagé le projet de longue date, une **école libre de filles**, construite sur un terrain acheté aux époux Robert, ouvre **au Brandon** dès mai **1896** sous le nom de l'Immaculée Conception. Elle deviendra, bien plus tard, l'école privée du Brandon.

La loi du 1^{er} juillet 1901 instaure la sécularisation des religieux enseignants. Refusant dans un premier temps l'habit civil, les sœurs du Brandon sont expulsées par les gendarmes le 18 juillet 1902, devant quelque 2000 personnes. L'école élémentaire rouvre en octobre 1902 sous la direction d'une enseignante laïque, et l'école maternelle, désormais dirigée par une religieuse sécularisée, en février 1903.



L'école libre de filles du Brandon

Les écoles du Petit-Bourg : religieuse pour les filles, communale pour les garçons, jusqu'en 1912

En 1831, les religieuses de Chavagnes, venant des Herbiers, s'installent d'abord dans la cure du Petit-Bourg inoccupée depuis la suppression de la paroisse à la Révolution.

En **1832**, à l'arrivée d'un nouveau curé pour la paroisse renaissante, les sœurs déménagent à une centaine de mètres dans l'ancienne maison noble de la Cotardière jouxtant l'église **Notre-Dame** et peuvent alors ouvrir un pensionnat et une **école religieuse pour les jeunes filles** du Petit-Bourg (et celles des Herbiers qui ne pouvaient plus y être scolarisées).

Les sœurs de Chavagnes dirigent l'école jusqu'en 1906 avant d'être chassées par la loi de sécularisation. Les sœurs de Mormaison, qui officient déjà à Ardelay, acceptent de se séculariser et viennent prendre la relève des religieuses de Chavagnes. Elles y restent jusqu'en 1926, année à laquelle des sœurs de Chavagnes sécularisées font leur retour.



L'école de filles Notre-Dame du Petit-Bourg vers 1929



L'école communale de garçons et la mairie du Petit-Bourg en 1905

Les garçons, eux, fréquentent l'école communale des Herbiers depuis 1841. À partir de 1857, une participation financière de la commune du Petit-Bourg est accordée à ce titre à celle des Herbiers. En 1861, le Conseil municipal du Petit-Bourg envisage la création d'une école, estimant que la somme versée aux Herbiers est trop élevée, qu'il n'a aucun droit d'inspection sur l'enseignement pratiqué et constatant que les enfants du Petit-Bourg sont souvent abandonnés sans surveillance sur la voie publique pendant les récréations.

En 1863, le Conseil propose un projet de construction d'école, sur l'emprise d'un ancien cimetière, **place du Petit Bourg**. Les financements et autorisations obtenus, **l'école communale de garçons** ouvre ses portes en **1865**. Une seule classe est construite, avec un logement pour l'instituteur à l'étage et une

pièce réservée pour la mairie. En 1880, face à l'affluence des élèves, une classe supplémentaire est ajoutée.

Devant le refus de la directrice de l'école libre de filles d'accepter une convention avec l'État, le préfet, à partir de 1882 et à de maintes reprises jusqu'en 1902, propose la construction d'une école publique de filles. Le Conseil s'y oppose à chaque fois aux motifs que l'école libre donne entière satisfaction, que les familles peuvent envoyer leurs filles à l'école publique des Herbiers et que la commune n'a pas les ressources suffisantes.



En 1907, le Conseil finit par accepter l'idée de la construction d'une école publique de filles. C'est finalement une nouvelle **école publique de garçons et de filles** qui ouvre à la **Mijotière** à la rentrée scolaire de **1912**, laissant la mairie occuper la totalité des locaux de la place du Petit-Bourg.

En **1936**, une **école privée de garçons** ouvre non loin de l'église Notre-Dame, dans l'**actuelle rue Nationale**, sous l'impulsion du curé du Petit-Bourg, Maximin Vinet. Deux classes sont construites, prolongées par une scène de théâtre et séparées par des cloisons de bois démontables. C'est ici qu'ont été regroupées récemment l'ensemble des classes de l'école privée Notre-Dame du Petit-Bourg.

Les six écoles d'Ardelay : quatre dans le bourg, deux dans les hameaux

À l'initiative de M. de Bourbon du Boistissandeau, maire d'Ardelay, une **école communale de filles** ouvre **route du Bois-Joly** en **1867**. Sa direction est confiée aux sœurs de Mormaison. Elle ne deviendra l'**école libre de filles d'Ardelay** qu'en **1902**, année à partir de laquelle les religieuses seront sécularisées.

Pour répondre aux obligations légales de laïcisation des écoles publiques, une nouvelle **école communale de filles** est créée en 1903 dans une maison louée à un particulier. À partir de 1911, considérant que le loyer est trop élevé, le Conseil municipal envisage l'ouverture d'une nouvelle école qui est construite en **1913** à l'actuel **85 rue Monseigneur Massé**.

Comme c'est le cas au Petit-Bourg, les **garçons** fréquentent d'abord tous l'**école communale**, construite vers 1870. Le bâtiment existe toujours aux actuels **24-26 rue Monseigneur Massé**.



L'école communale de garçons d'Ardelay en 1901

En **1930**, le clergé décide de construire une **école libre de garçons**, entre la **rue du Pontreau** et la rue Monseigneur Massé, qui est tenue quelque temps par le vicaire de la paroisse et qui deviendra l'école privée Saint-Sauveur d'Ardelay.

L'école communale va alors progressivement se vider et les quelques garçons encore scolarisés à l'école publique intègrent l'école de filles qui devient mixte. Les locaux de l'école communale de garçons sont loués. Ils seront plus tard réhabilités en mairie.

Outre ces quatre écoles (les deux écoles communales et les deux écoles libres), deux autres écoles publiques de hameau ont existé sur le territoire de la commune d'Ardelay : une à la **Jonchère** d'Ardelay et une autre à la **Tournerie** dont la construction est décidée en **1882**.



L'école du hameau de la Tournerie en 1904

Sources et remerciements :

- Jean Vincent, dossiers de L'Héritage n°53, *Le centenaire de la séparation de l'Église et de l'État*, 2005 / n°58, *La communauté des sœurs du Petit-Bourg, sœurs de Chavagnes*, 2007 / n°65, *La mairie du Petit-Bourg*, 2007 / n°70, *Les sœurs de Mormaison aux Herbiers*, 2008 / n°71, *Les sœurs de Torfou aux Herbiers*, 2008 : historique des écoles
- APEL des écoles Saint-Joseph et du Brandon, *Centenaire des écoles catholiques des Herbiers*, novembre 1996 : historique et photos des écoles Saint-Joseph et du Brandon ©
- Georges Vrignaud : photos des écoles Notre-Dame du Petit-Bourg et de la Mijotière © ; Guy Bibard, Philippe Ricot et André Rouillon : autres photos
- Jérôme Arceau : photos des écoles communales des Herbiers, du Petit-Bourg, d'Ardelay et de la Tournerie ©

Pour une éventuelle suite à cette lettre ou la constitution d'un dossier, nous lançons un appel à documentation (historique, photos, témoignages...) sur les écoles des Herbiers, du Petit-Bourg et d'Ardelay, **mais également sur celles des autres communes du Pays des Herbiers** jusqu'aux années 60. Si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, vous pouvez nous envoyer vos documents à l'adresse suivante : heritage.paysdesherbiers@gmail.com